



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 8, Loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de la justice, notamment en favorisant la médiation et l'arbitrage et en simplifiant la procédure civile à la Cour du Québec

Procès-verbaux des séances des 15 et 16 février 2023

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 384-20230221

2023

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 15 FÉVRIER 2023	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 16 FÉVRIER 2023.....	4
AUDITIONS (suite)	5

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mercredi 15 février 2023

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 8, Loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de la justice, notamment en favorisant la médiation et l'arbitrage et en simplifiant la procédure civile à la Cour du Québec (Ordre de l'Assemblée le 7 février 2023)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M. Asselin (Vanier-Les-Rivières)

M^{me} Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel)

M^{me} Bourassa (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)

M^{me} Garceau (Robert-Baldwin)

M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)

M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice

M^{me} Labrie (Sherbrooke), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Morin (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association professionnelle des notaires du Québec :

M^e Kevin Houle, notaire et président

M^e François Bibeau, notaire et directeur général

Centres de justice de proximité (CJP):

M^e Sara Néron, directrice du CJP de Laval-Laurentides-Lanaudière

M^e Jennifer Fafard-Marconi, directrice du CJP du Grand-Montréal

Association des jeunes notaires du Québec :

M^e Jessie Labrecque, notaire et présidente

M^e Marie Pier Thivierge, notaire et vice-présidente

M^e George Andrei Dolhan, notaire et trésorier

Option consommateurs :

M. Christian Corbeil, directeur général

M^e Clarisse N’Kaa, analyste

M^e Michel Beauchamp, notaire émérite

Éducaloi :

M^e Ariane Charbonneau, directrice générale

M^e Guillaume Rondeau, expert en communication claire

M^{me} Isabelle Bourgeois, conseillère

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l’hôtel du Parlement.

À 11 h 38, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Morin (Acadie), M^{me} Labrie (Sherbrooke) et M^{me} Nichols (Vaudreuil) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l’Association professionnelle des notaires du Québec.

À 12 h 32, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend les Centres de justice de proximité.

À 13 h 15, la Commission suspend ses travaux jusqu’à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association des jeunes notaires du Québec.

À 15 h 44, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Option consommateurs.

À 16 h 30, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^e Beauchamp.

À 17 h 16, la Commission reprend ses travaux après une suspension de six minutes.

La Commission entend Éducaloi.

À 17 h 57, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 16 février 2023, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

André Bachand

SM/ag

Québec, le 15 février 2023

Deuxième séance, le jeudi 16 février 2023

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 8, Loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de la justice, notamment en favorisant la médiation et l'arbitrage et en simplifiant la procédure civile à la Cour du Québec (Ordre de l'Assemblée le 7 février 2023)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président
M^{me} Garceau (Robert-Baldwin), vice-présidente

M. Asselin (Vanier–Les-Rivières)
M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)
M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)
M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice
M^{me} Labrie (Sherbrooke), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)
M. Lemieux (Saint-Jean)
M. Morin (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice
M^{me} Nichols (Vaudreuil)
M^{me} Schmaltz (Vimont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Juripop :

M^e Sophie Gagnon, directrice générale

Barreau du Québec :

M^e Catherine Claveau, bâtonnière
M^e Réa Hawi, Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques
M^e Emmanuelle Poupard, membre du Groupe d'experts sur la procédure civile

Association du Barreau canadien - Division du Québec :

M^e Martine Burelle, présidente
M^e Jérémy Boulanger-Bonnely, président du Comité législation et réforme du droit

Chambre des notaires du Québec :

M^e Hélène Potvin, présidente

M^e Catherine Boily, conseillère, Relations institutionnelles

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes :

M^{me} Manon Monastesse, directrice générale

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 32, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend Juripop.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Barreau du Québec.

À 12 h 58, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 02, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association du Barreau canadien - Division du Québec.

À 14 h 45, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Chambre des notaires du Québec.

À 15 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 16 h 10, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

André Bachand

SM/ag

Québec, le 16 février 2023

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des jeunes notaires du Québec	
Association du Barreau canadien, Division du Québec	011M
Association professionnelle des notaires du Québec	003M
Barreau du Québec	004M
Beauchamp, Michel	
Centres de justice de proximité	
Chambre des notaires du Québec	012M
Éducaloi	007M
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	014M
Juripop	
Option consommateurs	010M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association professionnelle des avocates et avocats du Québec	009M
Association québécoise Plaidoyer-Victimes	013M
Centre de médiation et d'arbitrage en copropriété	016M
Conseil de la magistrature du Québec	002M
Cour du Québec	015M
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec	017M
Jeune Barreau de Montréal	005M
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	001M
Union des consommateurs	006M
Union des notaires du Québec	008M